

« Cette période, compliquée et anxiogène, perdure. »

Ces entretiens, exclusivement centrés sur la gestion de la crise sanitaire, sont un point permettant une prise d'informations et des remontées de situations.

Lors de ce GT, il n'y a pas eu de bilan chiffré de la situation sanitaire liée au covid dans notre département pendant le GT car les chiffres sont communiqués les vendredis. Toutefois on peut dire que l'épidémie reste stable et que l'on constate une baisse des cas chez les collègues.

	Le Dasen
Dans quelle situation administrative se trouvent les collègues covid asymptomatiques ?	<p>Cela dépend de la décision du médecin.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit, ils sont en arrêt de travail et ne peuvent être sollicités, - Soit, ils sont mis à l'isolement et, par conséquent, ils peuvent être placés en télétravail.
<p>Pourquoi les personnels vulnérables doivent-ils fournir un certificat médical avec une date de fin ?</p> <p>Jusqu'à quelle date le télétravail est-il encore autorisé ?</p>	<p>Jusqu'à maintenant, les services demandaient une date pour remplir leur logiciel. Le Dasen va voir si on peut faire autrement et ne pas demander aux collègues qui ont une maladie chronique de retourner chez le médecin pour rien.</p> <p>Il n'y a pas de date de fin de télétravail connue à ce jour (dans le second degré notamment).</p>
Une campagne de tests a été annoncée. Pouvons-nous en savoir plus sur son déploiement dans notre département ?	<p>Une équipe d'infirmières volontaires passera dans les établissements. Elles préviendront de leur date de passage.</p>

<p>Quand démarrera-t-elle et quels sont les établissements choisis pour accueillir le dispositif de test ? Le test sera-t-il obligatoire ?</p>	<p>Les collègues pourront prendre rendez-vous via la boîte académique. Tout est basé sur le volontariat.</p>
<p>La mise en place des campagnes de tests fait appel au volontariat des infirmières aussi des établissements. Nous pensons qu'en cette période de crise sanitaire, les infirmières dans les établissements ont déjà beaucoup de travail. Nous espérons que cette demande ne se traduira pas par une pression pour participer à cette campagne.</p>	<p>Ce sera que sur le volontariat des infirmières.</p>
<p>Avons-nous des remontées sur des comportements agressifs ou perturbés chez les élèves en cette période de crise sanitaire? Chez les collègues? Au niveau du personnel administratif ? Au niveau des agents?</p>	<p>Pour le moment aucune remontée dans ce sens n'a été faite.</p>
<p>Pourquoi les demandes de moyens supplémentaires d'AED ne concernent pas les lycées généraux mais uniquement le lycée professionnel et les collèges ?</p>	<p>Le Dasen dit ne pas être au courant. La Fsu lui transmettra les courriers reçus stipulant cette information sur les dotations uniquement en LP Segpa et collèges ainsi que la notification des moyens affectés jusqu'au 18 décembre et non pas jusqu'au mois de février. Il semblerait que le Dasen n'est pas été mis au courant !</p>

Vos représentantes  Sylvie DECHAMBENOIT, Peggy GOEPFERT, Peggy MOUQUAND et Emilie BESANÇON

N'hésitez pas à contacter la secrétaire et à communiquer avec le CHSCTD sur les problèmes rencontrés

secretaire.chsct90@ac-besancon.fr

Téléphone : 06 13 38 17 57